

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 17 Novembre 2022**

**Délibération N° 2022 11 089 : Finances – Budget Principal 85600 – Décision modificative n°2-2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 17 Novembre 2022 à 18 heures trente  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la Salle des Récollets - Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 10/11/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé et diffusés sur le site Web communautaire le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse.

En exercice	39	Présents	32	Pouvoirs	5	Votants	37
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

**M. Hervé RONCIERE, Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIÉ ; M. Diego BORDIER ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; Mme Laure DUTERTRE ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

Absents/excusés	Pouvoir à
Bruno BOULAY	Pascal DUPUIS
Sabrina DUCHESNE	Hervé RONCIERE
Claire COULONNIER	Laure DUTERTRE
Philippe WEHRLÉ	Michel DUTHEIL
Sabrina RAPPART	Excusée
Alain GUILLOIS	Dominique LANGEVIN
Fabienne PINÇON	Excusée

Secrétaire de séance : Sylvie CHARTIER

Y assistaient également :

- Myriam Mortreau – Directrice Générale des Services
- Coline BOUFFETEAU – Responsables du pôle Solidarités – Coordination culture/Tourisme/Sport

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 18/11/2022

M. le Président expose :

Considérant qu'il y a lieu d'apporter des modifications aux inscriptions budgétaires afin de tenir compte d'une part, des admissions en non-valeur et des créances éteintes; et d'autre part de régularisations d'écritures d'immobilisations au titre du budget annexe 85612 Zone de Charence,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil Communautaire**  
**Après en avoir délibéré,**

1. Autorise Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits s'équilibrant en dépenses et en recettes, constituant la décision modificative n°2-2022 sur le budget principal n° 85600 suivante :

**Décision modificative n°2-2022 - Section de fonctionnement**

Chapitre	Article	Code Fonction / services	Libellé/motifs	Dépenses en €	Recettes en €
65	65888	020 / 0201	Autres charges diverses de gestion courante	-61 636,61	
011	6227	7212 / 72121	Frais d'actes et de contentieux	-8 000,00	
67	673	7212 / 72121	Titres annulés	-2 000,00	
65	6541	7212 / 72121	Créances admises en non-valeur (SMVL)	49 805,28	
65	6541	7212 / 72123	Créances admises en non-valeur (SYVALORM)	5 937,09	
65	6541	311 / 3110	Créances admises en non-valeur	208,44	
65	6542	7212 / 72121	Créances éteintes (SMVL)	11 578,20	
65	6542	7212 / 72123	Créances éteintes (SYVALORM)	4 107,60	
65	6573641	60 / 601	Reversement aux budgets annexes	3 600,00	
011	62268	62 / 620	Honoraires	-3 600,00	
				<b>0,00</b>	

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président**  
**M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance**  
**Mme Sylvie CHARTIER**

